

Vendre des prestations Touristiques (CCP2)

Parcours Certifiant issu du titre « Conseiller Vendeur en Voyages » niveau 4 (Bac)
reconnu par l'Etat, délivré par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de
l'Insertion (fiche RNCP 37295, publiée le 30/01/2023, date limite d'enregistrement :
12/05/2028), éligible CPF

Durée : FPC : 29 jours de formation soit 203 heures réparties sur 15 semaines

Les secteurs & emplois visés par ce titre

Agences de voyages, office de tourisme, agence en ligne, autocariste, voyagistes,
agences réceptives. Agent de voyages, agent de réservation, conseiller en voyages

Objectifs de la formation :

Vendre des prestations touristiques

Combiner des prestations à partir de la demande d'une clientèle groupe ou
individuelle

Présenter et valoriser une destination touristique en français et en anglais

Gérer le dossier client dans le cadre légal et appliquer la politique qualité de
l'établissement

Pour toute information, deux solutions !

Nous contacter

Catherine Le Bris – 06 61 17 01 47

catherine.lebris@lebonbagage.com

Participer à une réunion d'information collective

Inscription sur notre site : www.lebonbagage.com

• PRÉ-REQUIS

- Niveau bac, expérience professionnelle de plus de 2 ans
- Anglais niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, savoir utiliser un ordinateur et un logiciel de traitement de texte

• PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeur d'emploi, salarié
- Personne appréciant la relation client

• DELAI D'ACCÈS 8 mois

• MODALITÉS D'ACCÈS A LA FORMATION

- Dossier de candidature, tests et entretien de motivation
- Inscription possible jusqu'à 1 mois avec le début de la formation certifiantes, en fonction des modes de financement et sous réserve de disponibilité (nombre de places limité à 10).

• APRÈS LA FORMATION

- Possibilité de continuer vers un BTS Tourisme

• ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP Nous consulter

• TARIFS : nous consulter, financements possibles*

PROGRAMME

Certificat de Compétences Professionnelles « Vendre des prestations touristiques »

- Recherche et création de voyages à la carte
- Techniques de vente de produits à la carte à l'oral et à l'écrit
- Législation du tourisme
- Connaissances des destinations touristiques majeures et émergentes
- Analyse comparative des produits touristiques

• MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel et distanciel.
- Utilisation de la pédagogie active, interactive avec des apports théoriques, des exercices pratiques, des études de cas et des mises en situation professionnelle.
- Remise de supports pédagogiques : fiches mémo, brochures de voyages
- Intervenante : Catherine Le Bris, formatrice issue du secteur professionnel.

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation formative tout au long de la formation par des quizz, QCM, des mises en situation professionnelle, bilan intermédiaire, jury professionnel

MODALITÉS D'OBTENTION DU CCP

Mise en situation professionnelle avec un jury professionnel habilité, dossier professionnel, entretien avec le jury.

A l'issue du passage devant le jury habilité, **possibilité de validation totale (CCP validé)**, ou refus de validation.

Pas de passerelle de ou vers d'autres certifications

Pour plus d'information, nous contacter.